Dossier d'Inscription
Roller&Caux
3ème Rollers Day de Sainte Adresse

"Epreuve de 6 heures"

L'association Roller&Caux, la Ville de Sainte Adresse sont heureuses de vous accueillir sur le territoire de la CODAH pour la 3ème édition des Rollers Day de Sainte Adresse.
Avec nos différents partenaires, le département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Havraise le Carrefour de Sanvic, nous vous souhaitons une agréable journée sportive.

Bonne compétition à toutes et tous.

ACCUEIL

Accueil des participants au gymnase Paul Vatine rue Georges Boissaye à Sainte Adresse du Bocage à partir de 8h45. Accès au circuit depuis le quartier de Dollemard, le circuit sera fermé à circulation à 9h30, permanence gymnase Paul Vatine

Renseignement Roller&Caux 06 24 14 12 44

Challenge Roller Endurance «Grand Nord»

L'épreuve « Roller Day de Sainte Adresse » est une étape du **« Challenge Roller Endurance Grand Nord »** comptant pour son classement général final. Le règlement du challenge et ses étapes sont consultables sur le site de Roller & Caux

JURY

Les organisateurs désignent le Jury. La direction du jury est assurée par le juge arbitre. Le rôle du jury est d'assurer la régularité de l'épreuve, de valider les classements, de traiter les réclamations et de veiller à la sécurité des patineurs.

NOMBRE D'EQUIPE ET COMPOSITION

Le nombre cumulé est limité à 160 inscriptions au sein desquelles le cumul des catégories :

- « Individuels hommes » et «Individuels femmes» est limité à 20.
- « Duos hommes » et «Duos femmes» est limité à 20.

CLASSEMENT

Le pointage de chaque passage de chaque patineur est fait sur la ligne d'arrivée. Il est réalisé grâce à un système de puces électroniques.

Des classements intermédiaires provisoires de l'ensemble des équipes engagées seront communiqués par le système de chronométrage pendant la course. Ils seront affichés à proximité du stand des chronométreurs.

Le classement définitif de l'épreuve, par catégorie, après validation et officialisation par le jury, sera diffusé et rendu public par l'organisateur au secrétariat et sur le site :

http://roller&caux.free.fr/

COMPORTEMENT

Tout coureur pourra être sanctionné ou disqualifié par le juge arbitre en cas d'incivilité ou de geste antisportif, de non-respect du règlement ou des décisions du corps arbitral.

La mise hors course d'un patineur entraîne l'arrêt immédiat des relais de son équipe et ne permet pas à celle-ci de prétendre à une récompense.

MATERIEL

Les patineurs doivent être équipés de patins avec 2 paires de roues parallèles ou des roues en ligne (6 roues et d'une longueur de 50cm au maximum par patin, diamètre maxi des roues : 110mm pour les catégories cadets, juniors, seniors, vétérans et 100 mm pour les catégories minimes et inférieures). Les freins sont acceptés. Les ski-roues sont interdits.

Les patineurs sont libres d'emporter l'équipement, les boissons ou la nourriture qu'ils jugent utile.

Les patineurs en course peuvent recevoir une assistance d'autres participants en course.

Les participants handicapés sontautorisés à utiliser tout matériel (roulant, non motorisé) les aidant à parcourir le circuit.

CIRCUIT 1400 METRES

PROGRAMME

Accueil	8h30	Gymnase Paul Vatine
Retrait des dossards	8h45	Gymnase Paul Vatine
Fermeture du circuit	9h30	
Fin retrait des dossards	9h45	Gymnase Paul Vatine
Breefing coureurs	9 h45	Ligne de départ
Départ de la course	10h00	Ligne de départ
Animations roller LHSK	10h00	Parking collège de la Hève
Initiation roller LHSK	10h00	Parking collège de la Hève
Ravitaillement	le temps de l'épreuve	Parc coureurs
Match de Roller Derby	11h00	Gymnase Paul Vatine
Arrivée de course	16h00	Ligne d'arrivée
Vestiaire douche	16h00	Gymnase Paul Vatine
Ouverture route du Cap	16h15	
Ouverture rue JL Pesle	16h15	
Finale de Roller Derby	16h15	Gymnase Paul Vatine
Palmarès et remise des prix	16h30	Gymnase Paul Vatine
Ouverture rue G Boissaye	16h45	

Renseignement Roller&Caux 06 24 14 12 44

RESTAURATION

Un ravitaillement est prévu avec l'inscription pendant la durée de la course.
Possibilité de restauration et buvette sur place.
Notre manifestation est inscrite dans un "éco-label" merci de respecter les zones de jets et bien faire faire tri sélectif.

HYGIENE ET SECURITE

L'assistance sanitaire pendant le déroulement des manifestations sera garantie par l'ADPSE 76
Le dispositif de secours assurera la sécurité de la manifestation avec un chef de poste 6 secouristes un véhicule sanitaire.

Présence de douches et sanitaires au gymnase Paul Vatine où se trouve la permanence.

REGLEMENT

La course

• Durée 6 heures
• Distance du circuit 1400 mètres
• Nombre de participants par équipe 1à 5 personnes par équipe.
• Nombre de relais illimités entre partenaires 1 seul en course et le relais s'effectue dans la zone devant la ligne de départ.

Les catégories

• Solo hommes	Individuelle homme de +18 ans
• Solo femmes	Individuelle femme de +18 ans
• Duo Hommes (ou mixtes)	2 patineurs de +18ans ou mixte
• Duo femmes	2 femmes de +18ans
• Équipes jeunes	5 patineurs entre 12 et 17ans +1 adulte pour les encadrer
• Equipes femmes	3 à 5 femmes de + 14 ans
• Équipes vétérans	3 à 5 vétérans de + 35ans
• Équipes hommes (ou mixtes)	3 à 5 patineurs de + 14 ans
. Equipes Quads	

.

Le tarif

Prix d'inscription : (ravitaillement gratuit)
jusqu' au lundi 16 avril :

40 € solo
50 € duo
75 € équipe

Les conditions d'inscription

Casques et certificat médical de non contre indication à la pratique du roller de moins de 3 mois pour les non licenciés. Pour les licenciés, seules les licences FFRS seront acceptées à la place des certificats. Pour les mineurs : toutes les protections, certification médical " idem majeur" et autorisation parentale pour les non licenciés.

Ou s'inscrire:

Inscription de préférence sur le site http://enduroller.fr/
Ou par courrier : Roller&Caux 88 rue du Commandant Abadie 76600 Le Havre.
Paiement par chèque pour les inscriptions par courrier à l'ordre de Roller&Caux.
Date limite des inscriptions et des pièces complémentaires le lundi 16 avril.

- Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant.

Dossard :

Chaque participant porte un dossard fixé par 4 épingles. Il doit être porté dans le dos et accroché de façon visible en toutes circonstances. Le dossard permet de contrôler l'appartenance des participants à la manifestation (assurance).

La puce:

Il n'est autorisé qu'un seul patineur par équipe en course. Ce patineur doit porter la puce électronique à la cheville, attachée par un bracelet. Au passage sous le portique d'arrivée, le patineur est averti de la prise en compte de son passage par un signal sonore.

Le témoin :

Chaque équipe dispose d'un témoin. Ce témoin doit être porté par le patineur en course de façon visible par le jury, depuis le départ, transmis dans la zone de relais à un coéquipier, jusqu'à l'arrivée au terme du temps de course.

Zone de relais, passage de témoin :

La zone de relais est matérialisée sans ambiguïté, au niveau de la zone des stands, avant la ligne d'arrivée. Le témoin ne peut être transmis que dans la zone de relais. Le relais à l'américaine est autorisé.

Le dernier relais devra s'effectuer 10 minutes avant la fin de la course, pendant lesquelles la zone de relais sera fermée.

Réclamations:

Les réclamations doivent être faites auprès du juge arbitre au maximum 15 minutes après l'affichage des résultats par demande écrite, et accompagnée d'un chèque de caution de 30€. Ce chèque de caution sera restitué si la réclamation est jugée recevable.

Le classement et lots

•L'équipe gagnante, dans chacune des catégories sera celle qui aura totalisé le plus grand nombre de tours de circuit en 2 h et de l'heure d'arrivée au terme des 2 heures
•Un lot sera décerné à l'équipe la plus surprenante (déguisement, animations)

Obligatoire

•Pour participer à la course, tous les membres de chaque équipe doivent obligatoirement remplir les règles suivantes:
•Port du casque obligatoire et les protections (genouillères, coudières, protège poignets) fortement conseillées.
•Un certificat médical de non contre indication à la pratique du roller datant de moins de 3 mois sera demandé à tous les participants (vous pouvez nous l'envoyer par mail ou le présenter lors de la remise des dossards.)
Seules les licenciés FFRS pourront dispenser les participants de ce certificat.

DROIT A L'IMAGE

Les participants, accompagnateurs et public autorisent expressément l'organisateur ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion du " Roller Day de Sainte Adresse " organisé par l'association " Roller &Caus et la Ville de Saint Adresse sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

CLAUSES D'ANNULATIONS

Les organisateurs se réservent le droitd'annuler la manifestation si, 30 jours avant l'épreuve, le nombre d'équipes inscrites n'est pas suffisant (dans ce cas le comité d'organisation remboursera les inscriptions).
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si, indépendamment de leur volonté, toutes les conditions de sécurité ne sont pas remplies pour son bon déroulement (dans ce cas il n'y aura pas de remboursement).

Roller & Caux

3ème Rollers Day de Sainte Adresse

Dimanche 22 avril 2018

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné …….

autorise ……

Né (e) le ……

à participer au 3ème Rollers Day de Sainte Adresse le dimanche 22 avril 2018.

adresse : ……

☎ email ……

à retourner avec la fiche d'inscription et certificat médical soit par mail ou courrier

INFORMATIONS PRATIQUES

Plan d'accès par la route

A 131 venant des ponts de Normandie, de Tancarville, autoroute A 29 Amiens Rouen suivre Havre Nord Aéroport

D 6015 venant de Rouen Amiens par la route, suivre Le Havre haute Aéroport

Prendre à gauche en arrivant à l'aéroport direction Saint Adresse

Prendre à droite direction Dollemard

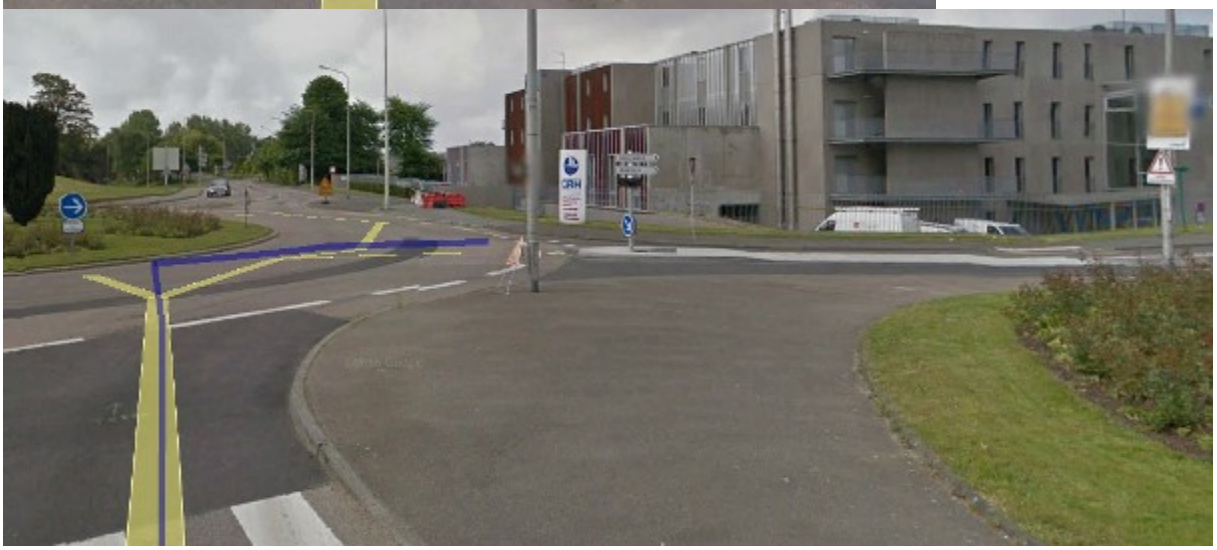

Rue Jean Bart prendre à droite direction phare de Hève

Plan de situation

Renseignement Roller&Caux 06 24 14 12 44